



Union Départementale des Premiers Secours de l'Aisne
U.D.P.S. 02 - 7 ALLEE OLIVIER MESSIAEN - BP 30095 - 02203 SOISSONS CEDEX
<http://www.udps02.com> - contact@udps02.com - Tél : 0.811.380.180 – Fax : 0.811.620.280

SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

G.Q.S.

Public visé :

Cette sensibilisation, d'une durée de **2 heures**, permet au plus grand nombre de citoyens de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et ainsi de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés. Elle s'adresse à toute personne âgée de dix ans au minimum.

Cette sensibilisation est ouverte y compris aux **Personnes en Situation d'Handicap** (P.S.H.).

Objectifs de la formation :

Cette sensibilisation a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à :

- Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne et de transmettre au service de secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention ;
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Prérequis :

Aucun.

Description :

1. Accueil et présentation ;
2. Protection ;
3. Alerte ;
4. La victime qui parle et se plaint :
 - Réaliser la conduite à tenir face à un saignement abondant ;
 - Mettre la victime en position d'attente (plaies graves).
5. La victime qui a perdu connaissance et respire ;
6. La victime qui a perdu connaissance et ne respire pas ;
7. Conclusion.

Modalités pédagogiques :

Cette sensibilisation est basée sur des ateliers pratiques dont le formateur met en oeuvre différentes techniques pédagogiques modernes, qui impliquent les apprenants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à pratiquer sur le terrain.

Moyens et supports pédagogiques :

Salle de formation et matériel adaptés à la formation.
Un fascicule est remis à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Le suivi des apprenants pendant cette sensibilisation est réalisé par le formateur. La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères d'évaluation.

La participation donne lieu à la délivrance d'une attestation « **Gestes Qui Sauvent** ».

Profil du / des Formateur(s) :

Les formateurs sont titulaires du **certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques »** ou du **certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours »**, ou du **certificat de formateur en sauveteur secouriste du travail**, à jour de formation continue, ou toute personne majeure détenant un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile ou équivalent (P.S.C. 1) datant de moins de 3 ans ou à jour de formation continue, formée par l'autorité d'emploi et sous la responsabilité de celle-ci aux recommandations de la D.G.S.C.G.C. techniques et pédagogiques des G.Q.S.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. Elle est organisée pour un effectif maximum de **quinze apprenants** pour un initiateur.

Personne en Situation de Handicap :

Contactez notre référent « administratif, pédagogique et handicap » – monsieur BEAUVAIS Jonathan à **contact@udps02.com** ou au **0.811.380.180**.

Dernière mise à jour : 15/01/2022.